Fabrique d'une ville médiévale

Fabrique d'une ville médiévale Saint-Émilion au Moyen Âge

textes réunis par Frédéric Boutoulle, Dany Barraud et Jean-Luc Piat

avec le concours financier de la Direction régionale de la Culture, Service Régional de l'Archéologie, l'Institut Ausonius (UMR 5607), l'université Michel de Montaigne-Bordeaux 3, la Communauté de communes de la Juridiction de Saint-Émilion, et soutenue par l'Institut des Sciences Humaines et sociales du CNRS

Aquitania
Supplément 26

- Bordeaux -

Sommaire

Auteurs	7
Avant-propos, par B. Lauret	9
Introduction, par Fr. Boutoulle, D. Barraud, JL. Piat	11
1. D'Ascumbas à Saint-Émilion	
P. RÉGALDO-SAINT BLANCARD Un écrin d'histoire : le territoire de la juridiction de Saint-Émilion avant le Moyen Âge	21-38
JL. Piat, Chr. Scuiller, avec la collab. de V. Delaugeas À six pieds sous terre ou au ciel : les lieux d'inhumations de surface et souterrains de Saint-Émilion	39-102
C. Treffort L'épitaphe de Costaulus : un monument épigraphique du milieu du XII ^e siècle	103-112
R. Vergne, P. Mora, avec la collab. de Fr. Boutoulle La numérisation et la visualisation 3D de l'épitaphe de Costaulus	113-122
2. Saint-Émilion et la mémoire canoniale	
Fr. Dolbeau Le dossier hagiographique de saint Émilion	125-138
JL. Lemaitre Le "Livre du chapitre" de l'abbaye de chanoines réguliers de Saint-Émilion (XII°-XIII° siècles)	139-152
3. Mémoire des pierres, langue des formes	
É. JEAN-COURRET Approche des dynamiques spatio-temporelles de la formation de Saint-Émilion à travers le plan de 1845	155-180
J. MASSON L'église collégiale de Saint-Émilion	181-198

Chr. Gensbeitel	
Le "Palais Cardinal"	199-214
Ph. Durand	
La Tour du Roy de Saint-Émilion est-elle une construction royale ?	215-236
P. Garrigou Grandchamp	
L'architecture civile du XII ^e au XIV ^e siècle à Saint-Émilion : bilan des connaissances et problématiques de recherche	237-262
Annexe. Inventaire des maisons de Saint-Émilion – XII ^e -XIV ^e s	263-310
4. La bourgeoisie de Saint-Émilion, entre jurade et négoce	
Fr. Boutoulle	
L'apogée d'une "bonne ville". Saint-Émilion pendant les premiers temps de la jurade (1199-1253)	313-346
S. Lavaud	
Genèse d'un territoire viticole : le vignoble médiéval de Saint-Émilion	347-362
S. Faravel	
Saint-Émilion et la "Mer" : les relations de Saint-Émilion avec la Dordogne au Moyen Âge	363-372
JChr. Tölg	
Saint-Émilion et le roi. Les relations avec la couronne de France après la conquête de 1453	373-386
Conclusions, par B. Cursente	387 302
CONCLUSIONS, put B. Curscric	301-372
Annexe	
La vie de saint Émilion (ou Vie A)	393-398
Résumés	399-411

Le "Livre du chapitre" de l'abbaye de chanoines réguliers de Saint-Émilion (XII^e-XIII^e siècles)

Jean-Loup Lemaître

Méconnu des mauristes, mais semble-t-il aussi des autres historiens de l'abbaye puis collégiale à partir de 1305, à l'exception du chanoine Allain et de Chauliac, le livre du chapitre, aujourd'hui conservé aux archives départementales de la Gironde sous la cote G 902, est une des rares sources conservées de l'histoire de ce monastère aux XII^e et XIII^e siècles. André du Saussay, alors curé de Saint-Leu-Saint-Gilles à Paris, qui compila un martyrologe peu fiable à la demande de Louis XIII, l'avait peut-être consulté ou avait eu communication de son texte et c'est peut-être à lui qu'il renvoie dans son *Martyrologum gallicanum*, *Pars posterior*, Paris, 1637, p. 1216:

"S. Aemilianus,... cujus acta insignia in antiquo divinorum praeconiorum libro, stylo nitido descripta sunt, quae ad usum coenobii seu capituli ejusdem invocationis ad Dordoniam fluvium dudum legebantur."

Le chanoine Allain en donna une brève description dans l'inventaire sommaire de la série G des archives départementales¹, et à nouveau dans son édition de la Vie de saint Émilion publiée dans les Analecta Bollandiana². A. Chauliac lui consacré par ailleurs un court article dans la Revue Mabillon, en 1914 ³, et nous l'avons nous-même analysé dans notre Répertoire des documents nécrologiques français, publié en 1980⁴.

1- Gouget et al. 1892, n°902.

Le livre du chapitre

Le livre du chapitre de Saint-Émilion est le seul manuscrit de ce type conservé pour les églises du diocèse de Bordeaux⁵. De quoi s'agit-il? Du livre utilisé pour la célébration de l'office du chapitre, après Prime, dans le cadre de la Vita communis et de la réforme mise en place sous l'impulsion de Benoît d'Aniane dans les communautés monastiques et canoniales, depuis les conciles provinciaux d'Aix-la-Chapelle de 816-817⁶. Cet office prend forme dans la première moitié du IX^e siècle, et l'on en a, avec le recueil dressé pour l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés à Paris par le moine Usuard, dans les années 860, le modèle accompli7. Le livre renferme l'ensemble des textes nécessaires aux différentes lectures de cet office : le martyrologe pour la commémoration des saints, le nécrologe pour la commémoration des défunts, la règle (saint Benoît ou saint Augustin). S'y ajoute un peu plus tard un capitulaire homilétique reprenant les lemmes évangéliques et le rappel de l'homélie du 3^e nocturne des dimanches et des fêtes doubles.

Moines noirs et chanoines réguliers n'ont pas été les seuls à pratiquer ces lectures : ils ont été imités par les moines blancs (cisterciens), par les mendiants, mais aussi par les chanoines séculiers (cathédrales et collégiales). Nous avons dénombré, pour la France,

²⁻ Allain éd. 1894, 427, n.6.

³⁻ Chauliac 1914.

⁴⁻ Lemaitre 1980; Répertoire, 1181-1182, n°2875.

⁵⁻ Cf. ibid., 1177-1183, n°2862-2880.

⁶⁻ Lemaitre 1984 ; Id. 1989

⁷⁻ Paris, BnF, ms. lat. 13745. Cf. Dubois, éd. 1965.

près de deux cent cinquante livres du chapitre, s'échelonnant entre le IX^e et le XVI^e siècle, mais pour près de la moitié datant des XII^e et XIII^e siècles. C'est dans cette tranche chronologique que se situe celui de Saint-Émilion, dont on trouvera une description détaillée dans notre *Répertoire*. Nous n'en donnons ici que les grandes lignes.

Le manuscrit

• Arch. dép. de la Gironde, G 902

XII^e siècle (première moitié), parchemin, 225 × 170 mm, 171 fol. (foliotés au XIX^e siècle). Reliure du XVII^e siècle en peau mégissée.

Le ms. a donc été constitué dans la première moitié du XII^e siècle, à l'usage du chapitre de Saint-Émilion, et il y est resté au moins jusqu'au XVI^e siècle.

On lit au f. 171v un ex-libris du xve siècle : "Aquest libre es dels capitre Sant Melion". On le retrouve au XVIIe siècle dans la bibliothèque d'Arnaud de Pontac, premier président du parlement de Bordeaux de 1652 à 1672 et bibliophile averti, dont Louis Mâchon rédigea en 1662 le catalogue de la bibliothèque, qui comptait alors quatre-vingt-seize manuscrits. On lit sur le f. 1: "Ex bib. Ar. de Pontac proto praesidis. catal. inscriptus", et il est ainsi décrit dans le catalogue en question : "Martyrologium burdigalense et expositio regulae sancti Augustini, in-4° en vélin, très ancien8". On notera qu'à la fin du XVI^e siècle, le doven de Saint-Émilion était un Arnaud de Pontac, mort en 1605 évêque de Bazas, qui s'appropria peut-être ce livre devenu obsolète, ce qui expliquerait qu'on le retrouve en 1662 dans la bibliothèque de son homonyme et parent, président au Parlement. Le manuscrit était au XVIIIe siècle à l'archevêché de Bordeaux (don de Pontac?) : il porte en effet sur le contreplat, d'une main du XVIII^e siècle : Ex bibliotheca palatii archiepiscopalis Burdegalensis. Il y resta et passa au siècle suivant aux archives diocésaines, où il portait la cote "Y 1", inscrite dans un cachet rond, puis il fut déposé aux archives départementales de la Gironde, dans la série G (G 902)9.

Dans son état actuel – celui du XVII^e siècle – le manuscrit est constitué de trois éléments :

- (1) f. 1-55, 79-163 : Livre du chapitre acéphale, précédé de différents offices avec musique notée en notation aquitaine et de tableaux de comput, copié par plusieurs scribes, XII^e siècle.
- (2) f. 56-78 : Commentaire d'Hugues de Saint-Victor sur la règle de saint Augustin (f. 56-77v), et règle de saint Augustin (f. 79-83v), XIII^e siècle.
- (3) f. 164-171 : Fragment d'un autre ms. liturgique, XIII^e siècle.

Le "livre du chapitre" proprement dit comprend :

- (f. 7-55) : Martyrologe d'Adon, abrégé de la 2^e famille¹⁰, utilisé comme nécrologe.
 - (f. 79-83): Règle de saint Augustin (Praceptum).
- (f. 85-150) : Actes du concile d'Aix-la Chapelle, qui servent de directoire aux chanoines réguliers¹¹.
- (f. 150-155) : Vie de saint Émilion (publiée par Allain, BHL, 99).
- f. 156-163 : une série de trois homélies (saint Augustin, Bède).

Plusieurs feuillets, initialement blancs, ont reçu quelques additions : actes de confraternités avec Lesterps¹², Fontgauffier¹³, Cadouin¹⁴, La Sauve-Majeure¹⁵ (f. 55°), Madion¹⁶ et Baignes¹⁷ (f. 77°), Saint-

⁸⁻ Cf. Bordeaux, bibl. mun., ms. 830, f. 752 (Catal. gén. mss. dép., XXIII, 1894, 511).

⁹⁻ Le chanoine Tonnellier (Tonnellier 1976), indique par erreur, p. 7, que le ms. a été versé à la bibliothèque municipale de Bordeaux et qualifie le manuscrit "d'opuscule hagiographique".

¹⁰⁻ Dans notre *Répertoire* (paru en 1980), nous avons qualifié le martyrologe de "martyrologe d'Usuard abrégé", faute d'avoir pu en faire la collation précise et d'avoir sous la main les instruments de travail adéquat, dom J. Dubois n'ayant pas encore publié son édition du texte d'Adon (Dubois & Renaud 1984).

¹¹⁻ Cf. Werminghoff, éd. 1906.

¹²⁻ Lesterps, Charente, cant. Confolent, abbaye de chanoines réguliers fondée par Jourdain de Chabanais vers 975. Cf. Cottineau 1939, 1592-1593.

¹³⁻ Ou Fontgouffier, Dordogne, cant. de Belvès, com. de Sioracet-Fontgauffier, abbaye de moniales fondée en 1095 au diocèse de Sarlat. Cf. Cottineau 1939, 1189.

¹⁴⁻ Cadouin, Dordogne, ch.-l. cant. Abbaye fondée en 1115 au diocèse de Sarlat, passée à Cîteaux en 1119. Cf. Cottineau 1939, 548-549.

¹⁵⁻ La Grande-Sauve, ou la Sauve-Majeure, Gironde, cant. Créon, comm. La Sauve. Abbaye de moines noirs fondée en 1077 ou 1079 au diocèse de Bordeaux. Cf. Cottineau 1939, 1324-1326.

¹⁶⁻ Charente-Maritime, cant. Gémozac, com. Virollet. Abbaye de moines noirs, fondée avant 1203 au diocèse de Saintes. Cf. Cottineau 1939, 1701.

¹⁷⁻ Charente, ch.-l. de cant. Abbaye de moines noirs fondée en 769 au diocèse de Saintes. Cf. Cottineau 1939, 243.

Avit-Sénieur¹⁸, Saint-Florent-lès-Saumur¹⁹ (f. 84), de l'abbé Pierre avec l'évêque de Périgueux Raimond et l'abbé de Chancelade Élie²⁰ (f. 84^v), - donations à Saint-Émilion (f. 163^v), et deux lettres pontificales : lettre de Léon IX, Relatum est auribus, Rome, 20 avril 1052 [JL 4269] (f. 83^v), lettre d'Adrien IV, Consuevit sacrosancta Romana, Latran, 19 décembre [1156-1158, JL -] (f. 84^v). Si la première est une lettre circulaire adressée aux évêques d'Italie souhaitant embrasser la vie monastique et passée dans les collections canoniques, collection de Deusdedit (Lib. III, c. 59), dans le décret d'Yves de Chartres (VII, c. 150), etc., la seconde concerne directement Saint-Émilion : adressée à l'abbé Pierre II Ramnulfe, elle lui garantit ainsi qu'à ses frères la liberté de célébrer en cas d'interdit²¹. Fol. 84^v : formulaire de profession canoniale à Saint-Émilion, entre les mains d'un abbé G. (sans doute Guillaume Arnauld, attesté entre 1165 et 1176)²².

Le martyrologe

C'est donc avant tout le martyrologe-nécrologe qui va nous occuper (fig. 1 et 2). Les canons du concile d'Aix-la-Chapelle de 816, qui ont été publiés par Albert Werminghoff à partir de manuscrits plus anciens, ne concernent pas directement l'abbaye de Saint-Émilion, même s'ils servaient de directoire aux frères pour leur conduite, en complément de la règle de saint Augustin. La Vie de saint Émilion, texte essentiel pour l'histoire propre de la communauté, a été copiée sur ce livre liturgique et a été utilisée pour les lectures du 2^e nocturne de la fête du saint, le 16 novembre, comme le montre le découpage en lecons du début du texte, porté en marge des f. 150 à 152v (jusqu'à la fin du § 8 de l'édition Allain), mais cette lecture ne ressort pas aux lectures quotidiennes de l'office du chapitre.

Chaque jour (à l'exception du triduum pascal, jeudi, vendredi et samedi saints), les chanoines de Saint-Émilion faisaient donc mémoire des saints en cantillant le martyrologe et des défunts en lisant les noms ajoutés à la suite des éloges et dans les marges de notre manuscrit, du XIIe jusqu'à la fin du XIIIe siècle au moins.Le martyrologe n'est pas un texte canonique : les martyrologes "historiques" sont des livres d'auteur, qui ont été utilisés dans le cadre de la liturgie, mais en les adaptant au fil du temps et selon l'usage propre des maisons. Il faut attendre le concile de Trente et la publication en 1584 puis 1586 à Rome du Martyrologium Romanum - préparée par le cardinal César Baronius²³ – pour avoir un texte "typique", mais susceptible de s'enrichir localement. Le martyrologe utilisé par les chanoines de Saint-Émilion est celui d'Adon, deuxième famille, mais un texte abrégé. Cette deuxième recension, placée par dom Quentin après 865 en raison de la translation des saints Eusèbe et Pontien à Vézelay et à Pothières, est peut-être quelque peu antérieure pour dom Dubois.

On ne procédera pas ici à l'examen éloge par éloge du texte et de la méthode de l'abréviateur local. Prenons seulement le court exemple de saint Romain de Blaye, le 24 novembre (BHL 7306-7308):

Adon, éd. Dubois, p. 393	Martyrologe de Saint-Émilion, G 902, f. 51v.
[24 nov.] VIII kal dec.	[24 nov.] VIII <i>kal dec.</i>
1. <chrysogoni></chrysogoni>	1. <crisogoni></crisogoni>
	2. Eodem die sancti Emiliani
2. <crescentiani></crescentiani>	confessoris.
3. Castro Blavia, sancti Romani	3. <crescentiani></crescentiani>
presbyteri et confessoris, <u>cujus</u>	4. Castro Blavia, sancti Romani
sanctitatis praeconium miraculorum	presbyteri et confessoris.
gloria declarat.	
4. <florae et="" mariae=""></florae>	

¹⁸⁻ Dordogne, cant. de Beaumont. Prieuré de chanoines réguliers, au diocèse de Périgueux (puis Sarlat en 1317). Cf. Cottineau 1939, 2603. La localisation nous en a été suggérée par Patrick Henriet.

¹⁹⁻ Maine-et-Loire, cant. de Saumur, comm. Saint-Hilaire-Saint-Florent. Abbaye de moines noirs fondée vers 940 au diocèse d'Angers. Cf. Cottineau 1939, 2677.

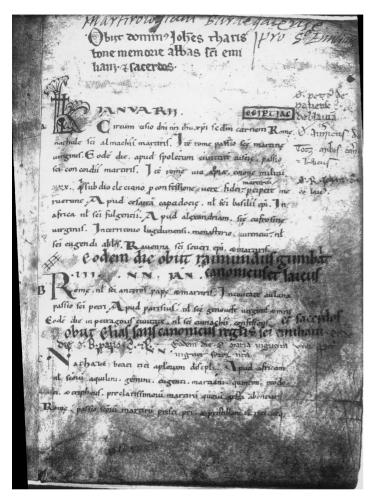
²⁰ Dordogne, cant. de Périgueux. Abbaye de chanoines réguliers, fondée en 1128 au diocèse de Périgueux. Cf. Cottineau 1939, col. 689-690. Élie de la Garde est attesté entre 1146 et 1165.

²¹⁻ Cf. Wiederhold, éd. 1985, 97, n°49.

²²⁻ f. 84v: "Eguo (sic) frater ille offero me in divine pietati serviturum Sancte Marie \et beati Emili/ sub canonici et regula sancti Augustini proprietate et in castitate, et promitto obedientiam dompnoG. abbati et successoribus ejusdem congregationis secundum quod elegerit."

²³⁻ Martyrologium Romanum ad novam Kalendarii rationem et ecclesiasticae historiae veritatem Gregorii XIII pont. maximi jussu éditum, Romae, Ex typographia Dominici Basae, MDCLXXXIIII.

Martyrologium Romanum Accesserunt notationes atque tractatio de Martyrologio Romanoauctore Cesare BaronoSorano, Congregationis Oratorii presbytero, Romae, Ex typographia Dominici Basae, MDLXXXVI [et éd. Venise 1587 etc.]. Voir Martyrologium Romanum. Editio princeps (1584).



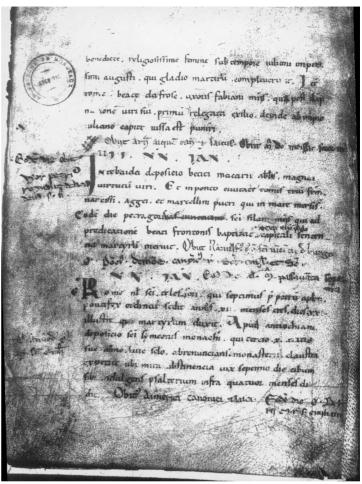


Fig. 1. Le martyrologe-nécrologe, AD Gironde, G 902, f. 7r. (cl. IRHT).

Fig. 2. Le martyrologe-nécrologe, AD Gironde, G 902, f. 7v. (cl. IRHT).

On doit se demander si l'*Emilianus*, confesseur inscrit en deuxième position, est notre Émilion, ou un homonyme (Émilien) inconnu par ailleurs, mais cette date ne correspond pas à la date adoptée par la suite, le 16 novembre, qui est celle de la dédicace de la nouvelle église. On retiendra seulement, et c'est ce qui est important pour les martyrologes, les *auctaria*, les additions faites localement, spécifiques au manuscrit.

- [2.1] IIII non. jan. ... Eodem die Petragoricensis [[civitatis]] sancti Silani martiris, qui ad predicationem beati Frontonis baptizatur et capitali sententia martyrium meruit.
- [3.1] III non. jan. ... Eodem die in Petragoricensi civitate, natalis sancti Eumachii confessoris.

- [6.1] VIII id. jan. ... In pago Burdegalensi, loco Ascumbas vocitato, beatus Emilianus migravit fine beato.
- [1.2] Kal febr. ... Eodem die in Petragoricensi Sancti Souri confessoris.
- [11.5] V id. maii ... In Biturico castro Salviniaco, depositio sancti Maioli monachorum patris eximii. († 994).
- [10.11] III id. nov. ... Eodem die sancti Georgii Vellicensis episcopi et confessoris.
- [19.11] XIII kal. dec. ... Eodem die in Petragoris natalis sancti Leoncii episcopi et confessoris.
- [29.12] IIII kal. jan. ... ¶ Apud Cantuariensem urbem sancti Thome episcopi et martiris. († 1170, can. 1173).

Sur les huit éloges ajoutés au texte d'Adon retenus ici, deux seulement sont en addition : Maieul, quatrième abbé de Cluny, mort à Souvigny en 994, et Thomas Becket, archevêque de Cantorbéry, assassiné sur l'ordre d'Henri II en 1170 et canonisé en 1173. Tous les autres sont écrits de première main dans le texte, à commencer par saint Émilion, le 6 janvier, avec un éloge assez modeste : "Au pays de Bordelais, au lieu appelé 'aux Combes', le bienheureux Émilion est mort d'une fin heureuse". On remarque que l'éloge d'Émilion a été inscrit dans le martyrologe le jour de sa mort - son véritable dies natalis - et non au jour qui lui a été assigné par la suite dans la pratique liturgique, le 16 novembre (dédicace de la nouvelle église), que l'on trouve dans les rares missels du XV^e siècle connus²⁴ et dans le missel de Bordeaux imprimé en 1543²⁵, également le seul exemplaire connu, le "missel" de 1620 signalé par Weale et Bohatta en 1928 (n°211) correspondant en fait à de simples messes propres²⁶.

Il faut surtout noter que la plupart des auctaria concernent des saints propres au diocèse de Périgueux : Silain (baptisé par saint Front), Sour (ermite à Terrasson, † c. 580), Eumague (confesseur), Léonce (évêque), alors que les saints du diocèse de Bordeaux brillent par leur absence, ce qui laisse penser que le martyrologe utilisé comme modèle ou source par le copiste de Saint-Émilion avait une origine périgourdine. On retiendra toutefois l'addition le 23 octobre de saint Seurin : X kal. nov. Apud civitatem Burdegale sancti Severini Coloniensis episcopi, évêque de Cologne d'origine bordelaise, fêté le même jour que l'évêque de Bordeaux homonyme connus seulement par Grégoire de Tours²⁷. Le martyrologe d'Adon, 2^e famille, renferme l'éloge de Seurin, mais sans faire mention de Bordeaux : Colonia civitate, natale sancti Severini episcopi²⁸. L'abréviateur l'avait supprimé, et il a été remis ici.

Ces éloges ne permettent pas de préciser la date de rédaction du martyrologe. On rejettera en tout cas la datation très précise, trop précise, proposée par Chauliac, "en 1133", avancée à partir d'une argumentation erronée, reposant sur des éléments usuels du comput pascal, et sur laquelle il convient de mettre en garde tout utilisateur de martyrologe ou de calendrier²⁹.

Notre martyrologe dérive d'un archétype lyonnais, recopié maintes fois, et ici sans doute à partir d'un modèle périgourdin, peut-être apporté par les chanoines de Lesterps venus après la régularisation des années 1110-1120. Les données astronomiques sont en théorie perpétuelles, et seul un colophon explicite pourrait permettre une datation précise.

Le nécrologe

Pour l'historien, ce sont les obits ajoutés au martyrologe qui font l'intérêt majeur de ce texte. Après avoir fait mémoire des saints, on faisait mémoire des défunts de la communauté ou qui lui étaient associés, soit en raison d'une confraternité de prières, soit pour des raisons particulières, comme un don effectué pour cela. Nous avons vu que huit actes de confraternités avaient été ajoutés sur des feuillets initialement blancs :

- par Pierre II avec l'évêque de Périgueux et l'abbé de Chancelade ;
- avec les chanoines de Lesterps (dioc. de Limoges)
 et de Saint-Avit-Senieur (dioc. de Périgueux);
- avec les moines noirs de La Sauve-Majeure (dioc. de Bordeaux), de Madion et de Baignes (dioc. de Saintes), de Saint-Florent-lès-Saumur (dioc. d'Angers);

²⁴⁻ BnF, ms. lat. 871. Cf. Leroquais 1924, 189-192; — bibl. du séminaire de Bordeaux, n.c. et archives diocésaines de Bordeaux, Y 2 (en 1894).

²⁵⁻ Exemplaire : Bordeaux, bibl. mun., T 539 rés. Cf. Weale & Bohatta 1928, 38, $\rm n^o210$.

²⁶⁻ Cf. Amiet 1990, 336-337, n°P 558 à P 588. Des propres ont été publiés en 1640, 1693, 1694, 1728, 1762, puis de 1821 à 1961. 27- BHL 7647-7654. Sur l'évêque de Bordeaux, BHL, p. 1107 s.n., avec renvoi à Grégoire de Tours, *In Glor. conf.* 44 (45).

²⁸⁻ Cf. Dubois & Renaud, éd. 1984, 363; Dubois 1952, X, 784-785, fait un même personnage des deux évêques. Voir aussi Maillé 1959.

²⁹⁻ On lit en effet le 8 mars : VIII id mart. Prima incensio lunae, encadré, "premier embrasement de la lune", la nouvelle lune. Mais, il s'agit là d'un élément usuel du comput pascal : la date extrême de la nouvelle lune utilisé dans le calcul de la date de Pâques. S'il avait regardé plus attentivement le manuscrit, il aurait pu lire aussi le 24 mars : IX kal. apr. Dominus crucifixus, et le 26 mars, VII kal. apr. Resurrectio Domini nostri Ihesu Christi. Il a cherché en quelle année la nouvelle lune tombait un 8 mars, et il a trouvé 1133, et Pâques tombait aussi un 26 mars en 1133. Mais, si la première date, celle de la nouvelle lune, correspond à une réalité astronomique, la fixation de Pâques le VII kal. apr. est une convention des computistes médiévaux souhaitant marquer cette fête, mobile comme on sait, sur les calendriers, Pâques tombant selon l'année entre le 22 mars et le 25 avril.

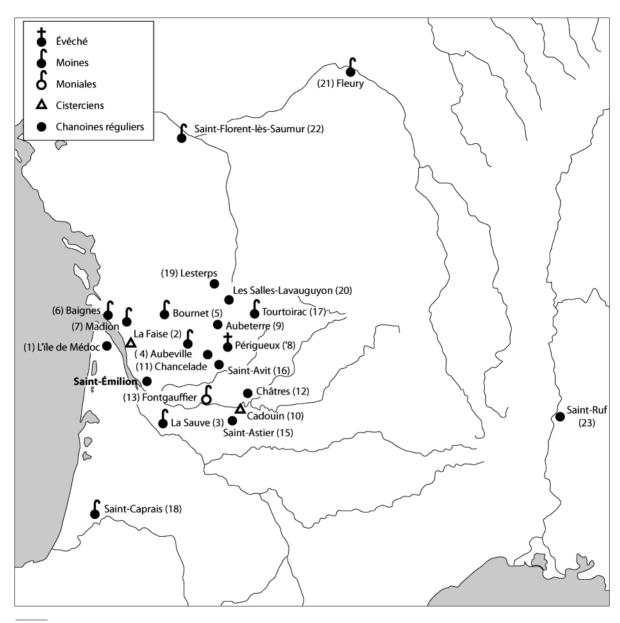


Fig. 3. Les confraternités de l'abbaye de chanoines réguliers de Saint-Émilion d'après le nécrologe.

- avec les cisterciens de Cadoin (dioc. Périgueux, puis Sarlat);
- avec les moniales de Fontgauffier (dioc. de Périgueux, puis Sarlat).

On ajoutera la confraternité accordée par l'abbé Clarius aux chanoines de Châtres (dioc. de Périgueux), ajoutée sur le blanc de pied du f. 28³⁰.

Mais ces communautés n'étaient pas les seules à être associées à Saint-Émilion : dix-huit confraternités sont inscrites sur le martyrologe-nécrologe au jour de leur célébration, où l'on retrouve toutes celles qui ont fait l'objet d'un acte de confraternité, à l'exception de Saint-Florent-lès-Saumur et de Châtres, et bien sûr de la double confraternité personnelle accordée à l'évêque de Périgueux et à l'abbé de Chancelade :

(*Nous soulignons les communautés pour lesquelles existe un acte de confraternité)

[26.1] VII kal. febr. Commemoratio fratrum nostrorum <u>Sancte</u> <u>Marie Silve majoris</u>.

[27.1] VI kal. febr. Eodem die commemoratio omnium fratrum canonicorum Santi Petri de Insula in Medulco³¹.

[28. 1] v kal. febr. Eodem die commemoratio omnium canonico rum defunctorum Sancti Rufi³².

[6.2] VIII id. febr. Eodem die commemoratio fratrum Sancte Marie de Borneto³³.

[26.4] VI kal. maii. Ipso die commemoratio fratrum nostrorum canonicorum Sancti Salvatoris de A[I]ba terra³⁴.

[29.4] III kal. maii. Eodem die commemoratio omnium fratrum Sancti Petri de Peirato³⁵.

[20.6] XII kal. jul. Eodem die commemoratio fratrum defunctorum Sancte Marie de Masdione.

[11.8] III id aug. Ipso die commemoratio omnium sanctimonialium defunctorum <u>Fontis Gaiferii.</u>

[18.8] XV kal. aug. Ipso die commemoratio omnium canonicorum Stirpensis ecclesie.

[5.10] III non.oct. Ipso die commemoratio omnium fratrum canonicorum Sancti Aviti.

[15.10] id. oct. Eodem die commemoratio fratrum omnium <u>Sancti</u> <u>Stephani de Beania</u>.

[21.10] XII kal. nov. Ipso die commemoratio omnium canonicorum fratrum nostrorum Sancti Asterii³⁷.

[2.11] id. id. nov. Eodem die commemoratio fratrum Albevill³⁸.

[18.11] XIV kal. dec. Eodem die omnium canonicorum fratrum Sancti Caprasii³⁹, et tres pauperes reficiantur.

- Ipso die commemoracio Cadomensium fratrum.

[25.11] VII kal. dec. Eodem die commemoratio fratrum canonicorum Salensis ecclesie, in obitu pro unoquoque eorum ter plenarium officium celebretur⁴⁰.

[5.12] non. dec. Eodem die commemoratio omnium fratrum Sancti Benedicti Floriacensis.

— Eodem die commemoratio fratrum Sanctae Mariae de Faezia 41 .

Les chanoines de Saint-Émilion avaient donc tissé des liens de confraternité avec vingt et une communautés canoniales (9) ou monastiques (12) situées pour la plupart dans la province ecclésiastique de Bordeaux (diocèses de Bordeaux, Angoulême, Saintes,

^[25.5] VIII kal. jun. Eodem die commemoratio omnium fratrum Sancti Petri de Tostoirac³⁶.

³⁰⁻ Châtres, Dordogne, cant. Terrasson. Abbaye Notre-Dame, chanoines réguliers, au diocèse de Périgueux. Cottineau 1939, 742. 31- Île de Médoc, Gironde, cant. Lesparre, com. Ordonnac. Abbaye de chanoines réguliers au diocèse de Bordeaux. Cottineau 1939, 1446

³²⁻ Saint-Ruf, abbaye chef d'ordre de chanoines réguliers, fondée près d'Avignon et transférée en 1158 près de Valence dans l'île de l'Esparvière. Cottineau 1939, 3273.

³³⁻ Bournet, Charente, cant. Montmoreau, com. Courgeac. Abbaye de moines noirs, fondée en 1113 par Giraud de Sales, au diocèse d'Angoulême. Cottineau 1939, 466.

³⁴⁻ Aubeterre, Charente, ch.-l. cant. Abbaye de moines sécularisée en 779, au diocèse de Périgueux (puis Angoulême). Cottineau 1939 188-189

³⁵⁻ Le Peyrat, Charente, comm. Montmoreau-Saint-Cybard. Prieuré de chanoines réguliers fondé par Chancelade avant 1065 au diocèse de Périgueux. Cottineau 1939, 2268-2269. Le vocable du Peyrat donné par Cottineau est "Saint-Étienne", mais aucune autre communauté ne correspond.

³⁶⁻ Tourtoirac, Dordogne, cant. Hautefort. Abbaye de moines noirs fondée en 1025 au diocèse de Périgueux. Cottineau 1939, 3196. Cottineau donne comme vocable "Saint-Hilaire".

³⁷⁻ Saint-Astier, Dordogne, ch.-l. cant. Abbaye de moines noirs fondée en 1013 au diocèse de Périgueux. Cottineau 1939, 2598-2599

³⁸⁻ Aubeville, Charente, cant. de Blanzac. Prieuré de Saint-Cybard d'Angoulême, moines noirs, au diocèse d'Angoulême. Cottineau 1939, 189.

³⁹⁻ Saint-Caprais, Landes, cant. Tartas, com. Pontonx-sur-l'Adour. Prieuré de moines noirs de Saint-Benoît-sur-Loire et de La Réole, mais uni au chapitre de Dax en 1232, ce qui explique la présence de chanoines ici. Cottineau 1939, 2627.

⁴⁰⁻ Les Salles-Lavauguyon, Haute-Vienne, cant. Rochechouart. Prieuré de chanoines réguliers au diocèse de Limoges. Cottineau 1939, 2939.

⁴¹⁻ La Faise, Gironde, cant. et comm. Lussac. Abbaye fondée en 1137 au diocèse de Bordeaux, passée à Cîteaux en 1147. Cottineau 1939, 1101.

Périgueux), les autres se trouvant dans les diocèses de Dax, Limoges, Angers et Valence, auxquelles il faut ajouter deux confraternités personnelles. On retiendra la place exceptionnelle des confraternités passées avec des communautés du diocèses de Périgueux (dix sur vingt-trois) : outre un évêque et un abbé, deux abbayes de moines noirs, une de cisterciens, une de moniales, et quatre maisons de chanoines réguliers (fig. 3).

Province de Bordeaux

- Diocèse de Bordeaux
 - (1) L'Île de Médoc, chanoines (27 janv.).
 - (2) La Faise, cisterciens (5 déc.).
 - (3) La Sauve, moines noirs (26 janv.)*42.
- Diocèse d'Angoulême
 - (4) Aubeville, moines noirs (2 novembre).
 - (5) Bournet, moines noirs (6 févr.).
- Diocèse de Saintes
 - (6) Baignes, moines noirs (15 oct.)*.
 - (7) Madion, moines noirs (20 juin)*.
- Diocèse de Périgueux
 - (8) Périgueux [l'évêque]*.
 - (9) Aubeterre, chanoines (26 avril).
 - (10) Cadouin, cisterciens (18 novembre)^{43*}.
 - (11) Chancelade [l'abbé]*.
 - (12) Châtres, chanoines*.
 - (13) Fontgauffier, moniales (11 août)*.
 - (14) Le Peyrat, chanoines (29 avril).
 - (15) Saint-Astier, moines noirs (21 octobre).
 - (16) Saint-Avit, chanoines (5octobre)*.
 - (17) Tourtoirac, moines noirs (25 mai).

Province d'Auch

Diocèse de Dax
 (18) Saint-Caprais, chanoines (18 novembre)

Province de Bourges

- Diocèse de Limoges
 - (19) Lesterps, chanoines (18 août)*.
 - (20) Les Salles-Lavauguyon, chanoines (25.11).

Province de Sens

Diocèse d'Orléans
 (21) Fleury, moines noirs (5 décembre).

Province de Tours

Diocèse d'Angers
 (22) Saint-Florent-lès-Saumur, moines noirs*.

Province de Vienne

Diocèse de Valence
 (23) Saint-Ruf, chanoines (28 janvier).

En quoi consistaient ces confraternités⁴⁴? On retiendra un seul exemple, celle qui fut passée dans les années 1155 entre l'abbé de Saint-Émilion Pierre II Ramnulfe et l'abbé et les moines de Saint-Florent, près de Saumur :"Notum sit omnibus tam presentibus quam futuris quod Petrus abbas Sancti Emiliani cum abbate et monachis Sancti Florentii hoc inter se statuerunt ut

audito unius cujusque obitu plenarium officium persolvatur tam in matutinis quam in vesperis et pro abbatibus septimum et tricesimum celebretur⁴⁵". On célèbrera donc à l'annonce du décès d'un moine ou d'un abbé l'office des morts aux vêpres et aux matines et pour un abbé on le fera de nouveau le septième et le trentième jour.

^{42- * =} acte de confraternité copié dans le martyrologe. Les confraternités personnelles sont soulignées.

⁴³⁻ La date est également donnée dans l'acte de confraternité, f. 55v : XIIII kal decembris, pro fratribus Sancte Marie de Cadoi(n)i unoquoque [.....] officium faciemus...

^{44.} Nous renvoyons pour l'étude théorique des confraternités à Lemaitre 1989.

⁴⁵⁻ Ms. G 902, f. 84.

La confraternité pouvait également comporter l'inscription des noms des défunts dans le nécrologe ; c'est le cas pour la confraternité personnelle passée par le même abbé Pierre II avec l'évêque de Périgueux Raimond de Mareuil et l'abbé de Chancelade Élie de la Garde :

"¶ Notum sit omnibus tam presentibus quam futuris quod Petrus abbas Sancti Emiliani dedit Raimundo episcopo Petragoricensis æcclesiæ Sancti Stephani et Elie abbati Sancte Marie de Chancellada ut audito uniuscujusque obitu plenarium officium persolvatur tam in matutinis quam in vesperis et pro episcopo et pro abbatibus septimum et tricesimum celebretur, et nomina eorum scribantur in kalendario⁴⁶".

Raimond de Mareuil avait donné en 1158 à l'abbé Pierre et au chapitre de Saint-Émilion l'église de Saint-Avit de Tyrac⁴⁷. On notera que certaines communautés canoniales voisines ne font pas l'objet explicite d'une commémoration, mais sont très largement représentées dans le nécrologe, en particulier Saint-Romain de Blaye⁴⁸ et Saint-Vincent de Bourg⁴⁹.

On comparera ce réseau de confraternités avec celui de la Sauve-Majeure, beaucoup plus vaste avec ses quatre-vingt-deux communautés associées, que nous avons étudié en 1981 dans un article de la *Revue historique de Bordeaux*⁵⁰. Les moines de La Sauve Majeure faisaient à leur tour mémoire des chanoines de Saint-Émilion le 26 janvier : VII kal. [febr] Commemoratio canonicorum Sancti Aemiliani, missa plena et vigilia.

On inscrivait en principe dans le nécrologe tous les frères défunts de la communauté, mais aussi les associés et les bienfaiteurs de la maison, et nous devrions les retrouver ici, mais la pratique des manuscrits montre que tous les frères défunts d'une communauté sont loin d'avoir été inscrits dans les nérologes domestiques. Il ne s'agira là que d'un survol, car il faudrait

au préalable éditer le texte pour pouvoir l'exploiter efficacement, mais ce serait un travail de longue haleine en raison de la multiplicité des entrées et des mains, de l'absence de toute notice datée, mais aussi du fait qu'un certain nombre de notices ont été passées au réactif au XIX^e siècle. On s'en tiendra donc à quelques exemples, en commençant avec les abbés de Saint-Émilion.

Les mauristes ont donné en 1720 dans l'article consacré à Saint-Émilion dans le *Gallia christiana* une liste des abbés, en commençant avec Aimon de Lesterps vers 1100 (I), jusqu'à Raimond, en 1305 (XIII). Viennent ensuite les doyens, en commençant avec Gaillard de la Motte (XIV). Tous n'ont pas été inscrits dans le nécrologe. On en trouve ainsi huit, en suivant le calendrier :

[1.1] Kal. jan. Obiit dominus Johannes Tharis bone memorie abbas Sancti Emiliani et sacerdos.

[11.1] IIII id. jan. Obiit Ar(naldus) de Yspania, abbas hujus loci, canonicus et sacerdos.

[20.3] XIII kal. apr. Obiit dompnus Petrus Ramnulphi abbas et canonicus regularis Sancti Emiliani.

[30.3] III kal. apr. Ob. domnus Petrus abbas et canonicus regularis Sancti Emiliani.

[8.04] v id. apr. Ob. domnus Petrus abbas regularis hujus loci.

[27.04] VI kal. maii. Obiit Senebrunus Bonion abbas Sancti Emiliani et sacerdos.

[26.5] VII kal. jun. Ob. Ramundus dal Boscat abbas Santi Emiliani.

[15.10] id. oct. Obiit dompnus Clarius abbas atque canonicus regularis Sancti Emiliani et sacerdos.

⁴⁶⁻ *Ibid.*, f. 84v. Sur Raimond III de Mareuil, attesté entre 1148 et 1158, cf. *Gall. christ.*, II, 1466-1467, et sur Élie de la Garde, attesté entre 1146 et 1171, *ibid.*, 1502-1503.

⁴⁷⁻ Non identifiée : plusieurs paroisses du diocèse de Périgueux sont sous le patronage de saint Avit : S.-A. de Vialard, S.-A. Rivière, S.-A. Sénieur... Cf. aussi S.-A. de-Soulège (Gironde).

⁴⁸⁻ Gironde, ch.-l. d'arr. Abbaye de chanoines réguliers au diocèse de Bordeaux. Cottineau 1939, 393.

⁴⁹⁻ Gironde, ch.-l. cant. Abbaye de chanoines réguliers fondée en 1124 au diocèse de Bordeaux. Cottineau 1939, 461.

⁵⁰⁻ Lemaitre 1981; id. 2004.

Le nécrologe apporte ainsi quelques compléments à la liste très sommaire du Gallia christiana :

Gallia christiana, col. 882-883	Nécrologe		
IV. Petrus II Ramnulfi, c. 1155	xııı kal. apr. Obiit dompnus Petrus Ramnulphi abbas et canonicus regularis Sancti Emiliani¹		
V. Guillelmus Arnaldi			
VI. Clarius, c. 1186	id. oct. Obiit dompnus Clarius abbas atque canonicus regularis Sancti Emiliani et sacerdos		
VII. Gumbaldus	cf. [20.10] XIII kal.nov. Obiit Gombaudus prior et canonicus regularis Sancti Emiliani².		
VIII. Petrus III, c. 1201	 iii kal. apr. Ob. domnus Petrus abbas et canonicus regularis Sancti Emiliani. ou [8.04] V id. apr. Ob. domnus Petrus abbas regularis hujus loci. 		
IX. B(ernardus d'Aiz), c. 1204			
X. R. <successor bernardi=""></successor>			
XI. Arnaldus I, c. 1225-1235	ш id. jan. Obiit Ar(naldus) de Yspania³.		
XII. S., c. 1254	vı kal. maii. Obiit Senebrunus Bonion⁴ abbas Sancti Emiliani et sacerdos.		
XIII. Raimundus, 1305	vıı kal. jun. Ob. Ramundus dal Boscat abbas Sancti Emiliani.		

Le nécrologe nous fournit des noms complets : Arnaldus de Yspania, Senebrunus Bonion, Ramundus del Boscat, mais aussi d'autres noms : un abbé Pierre, car nous en avons deux, commémorés l'un le 30 mars et l'autre le 8 avril, quand le Gallia christiana n'en donne qu'un, Pierre III Ramnulfe, ainsi que Jean Tharis 55, qui ouvre le texte, mais dont on ne peut, pour l'instant préciser la date de l'abbatiat.

On pourrait de même faire le relevé de tous les chanoines de Saint-Émilion (comme ceux de Saint-Romain de Blaye ou de Saint-Vincent de Bourg). Un extrait du texte, – les 1^{er}-5 janvier/fol. 7rv) – permet de se rendre compte de son contenu type (Annexe).

On retiendra en particulier la dénomination des chanoines : canonicus regularis Sancti Emiliani et sacerdos (9), qui peut être opposée à canonicus et laicus (1, 3, etc.). Les chanoines sont dits réguliers parce qu'ils pratiquent la vie régulière sous la règle de saint Augustin. Et surtout, on insiste bien sur les chanoines qui sont prêtres, qui ont reçu le sacrement de l'ordre et sur ceux qui ne le sont pas, qualifiés de "laïcs". On trouve ailleurs quelques qualificatifs plus rares, comme des enfants chanoines : [4.2] II non. febr. Ob(itus) Helie Esturmini pueri canonici laici... [14.5] II id.maii. Obiit puer Urbanus canonicus Sancti Emiliani. Deux enfants donnés au chapitre, morts avant d'être adultes et d'avoir pu recevoir éventuellement les ordres majeurs.

Les femmes sont nombreuses, généralement qualifiées de *soror nostra*. Le passage choisi en donne quelques exemples (n°8, 9, 11, 13): ce sont essentiellement des bourgeoises de Saint-Émilion ou du voisinage, et dans deux cas ici on donne le nom de leur mari (9), sans même que son propre nom soit donnée pour la première, "...la femme de Pierre Reynous de Bordeaux". Saint-Émilion étant liée par une confraternité à Fontgauffier, abbaye de femmes, on devrait donc y trouver des moniales ; il y en a au moins une, explicitement, le 5 mai : III non. maii. Eodem die obitus Vierne sanctimonialis et sororis nostre, mais il pas dit ex-

^{51.} Inscrit le même jour dans le nécrologe de la Sauve Majeure : Ob. Petrus abbas Sancti Emiliani.

⁵²⁻ Ce prieur a pu être pris pour un abbé de Saint-Émilion par les mauristes.

⁵³⁻ Cf. au [9.1] V id. jan. Ob. Bernardus de Ispania, canonicus regularis Sancti Emili<an>i.

⁵⁴⁻ On trouve plusieurs membres de cette famille dans le nécrologe : [5.3] III non. mart. Eodem die obiit Arricssen Boniona soror nostra ; — [10.3] VI id. mart. Obiit Helias Bonionc canonicus et laicus [13.3] ; — [15.3] Id. mart., Ob. P. Bonio canonicus regularis Sancti Emiliani et sacerdos ; — [24.3] IX kal. apr. Eodem die obiit Amalviva Boniona soror nostra...

⁵⁵⁻ Un membre de sa famille est inscrit le 13 août : Id. aug. Idem ipso die obiit Geralhdus Tharis canonicus regularis Sancti Emiliani et sacerdos.

plicitement qu'elle soit de Fontgauffier! Il ne faudrait pas chercher des moniales sous toutes les "sœurs" inscrites dans le nécrologe.

Une autre catégorie de défunts, que l'on rencontre parfois dans les nécrologes, est ici assez rare : les religieux ad succurrendum Citons Pierre Maurin le 28 juin : V kal. jun. Ø. Petrus Maurin canonicus Sancti Emiliani et clericus ad succurrendum.

Les mentions de qualité des défunts sont peu fréquentes elles-aussi : un certain nombre d'évêques de Bordeaux ou de Bazas, au moins jusqu'en 1262, des abbés de Saint-Romain de Blaye et de Saint-Vincent de Bourg, quelques officiers canoniaux, comme Pierre Brun, camérier de Saint-Émilion le 28 avril : IIII kal. maii. Ø. Petrus Brun canonicus et camerarius Sancti Emiliani et sacerdos, ou encore Géraud, prieur de "la Faiote" le 4 février : Obiit Geraldus prior de la Faiota et canonicus Sancti Emiliani..., sans doute un chanoine de Saint-Émilion cumulant les bénéfices.

Peu d'actes de donations ont été copiés dans les marges : on en retiendra un, au f. 35 : "W. de Fontgaua dedit Deo et canonicis Sancti Emiliani vineas quas habebat a Combaromam pro salute anime sue et parentum suorum, tali pacto quod capellanus faceret processionem super prolem suum et super eum post obitum ejus dominica prima post festivitatem Sancte Marie Magdalene".

Il faut aussi noter que l'usage du nécrologe s'est estompé avec la sécularisation du monastère et sa transformation en chapitre collégial. Les fondations d'anniversaires contribuant à la subsistance des chanoines, à travers les distributions, les simples commémorations ne présentaient guère plus d'intérêt pour eux. Seule encore l'édition permettra peut-être de savoir si l'on y trouve la trace de chanoines séculiers.

On ne reviendra pas sur la richesse anthroponymique de ce texte, avec les centaines de noms qu'il renferme, mélangeant souvent la langue vulgaire au latin, avec assez souvent le prénom (nomen) en latin et le surnom ou le nom patronymique (cognomen) en langue vulgaire. Les extraits retenus en fournissent un bon nombre d'exemples.

La difficulté majeure à laquelle on est confronté en présence de ce texte est l'absence de datation explicite des notices. Le fait est courant dans les nécrologes et les obituaires, la date étant l'exception. On n'a pas besoin de connaître l'année de la mort de la personne dont on doit faire mémoire. Une fois qu'elle est inscrite dans le livre, sa commémoration annuelle devient (ou devrait être) perpétuelle. Mais c'est là une autre histoire! L'insuffisance des archives conservées rendra l'annotation de ce texte difficile, et une datation reposant sur les seules comparaison et datation des écritures est très aléatoire et incertaine. Ceci n'ôte rien à son grand intérêt, à son intérêt exceptionnel pour l'histoire de Saint-Émilion et fait qu'il devrait naturellement trouver un éditeur pour assurer sa publication dans la collection des "Obituaires" du Recueil des Historiens de la France publié par l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

⁵⁶⁻ Prieuré non identifié. Peut-être Faye ou La Fayette, prieuré de chanoines réguliers de l'Artige, au diocèse de Périgueux, Dordogne, cant. Lanouaille, com. Sarlande. Cottineau 1939, 1114.

ANNEXE

Les obits du f. 7^{rv} (1^{er} -5 janvier), cf. fig. 1 et 2.

*Nous en donnons à titre d'exemple la transcription brute, sans annotation éventuelle et sans procéder à l'identification et à la datation des mains. Les formes nominales en langue vulgaire sont en italiques. (mg = en marge).

JANUARIUS

- [1] Kal. januarii
- (1) Eodem die obiit Raimundus *Gumbalt* canonicus et laicus. | (2) Ø. Petrus de Patiense canonicus de Blauia ^{mg}. | (3) Ø. Aimericus *de Totz* miles canonicus et laicus ^{mg}. | (4) Ø. R(aimundus) *Johan* canonicus et laicus ^{mg}. | (5) Obiit dominus Johannes *Tharis* bone memorie abbas Sancti Emiliani et sacerdos.
- [2] IV non. jan. 57
- (6) Obiit Ramnulfus canonicus Sancti Vincentii de Burgo. | (7) Ø. Poncius de Mons canonicus regularis Sancti Emiliani et sacerdos. | (8) Eodem die Ø. M(ari)a Passaua(n)ta soror nostra. | (9) Eodem die obiit uxor Petri Reynous de Bordeus soror nostra mg.
- [3] III non. jan.
- (9) Obiit Elias Sans canonicus regularis Sancti Emiliani et sacerdos. | (10) Eodem die Ø. B(ernardus) de Pavo canonicus et laicus. | (11) Eodem die Ø. Maria Vigueira uxor Petri Viguer soror nostra.
- [4] II non. jan.
 - (12) Obiit Arn(aldus) Aique(n) canonicus et laicus. | (13) Obiit M(aria) de Moissac soror nostra.
- [5] non. jan.
- (14) Eodem die Ø. B. Iterii canonicus regularis Sancti Emiliani. | (15) Ø. Bernardus canonicus regularis Sancti Emiliani ^{mg}.

⁵⁷⁻ Le IIII non. jan. a été copié f. 7v à la suite du II non. avec signe de renvoi.

Sources éditées

- Allain E. éd.(1894) : "Une vie inédite de saint Émilion", *Analecta Bollandiana*, 13, 426 439.
- Dubois, J. éd. (1952): Vie des saints et des bienheureux, X.
- Dubois, J. éd. (1965): Le martyrologe d'Usuard, texte et commentaire, Bruxelles, Subsidia hagiographica 40.
- Dubois, J. et G. Renaud, éd. (1984): Le martyrologe d'Adon, ses deux familles ses trois recensions. Texte et commentaire, Paris (Sources d'histoire médiévales).
- Wiederhold, W. éd. (1985): Papsturkunden in Frankreich. Reisebericht zur Gallia Pontificia, II (1911-1913). Register Duval-Arnould, L., Cité du Vatican

Bibliographie

- Amiet, R. (1990): Missels et bréviaires imprimés (Suppléments aux catalogues de Weale et Bohatta). Propres des saints (édition princeps), Paris.
- Chauliac, A. (1914): "Un martyrologe du x_{III}e siècle de l'abbaye de Saint-Émilion", *Revue Mabillon*, 1914, 1-15.
- Cottineau, L.-H. (1939) : *Répertoire, topo-bibliographieques des abbayes et prieurés,* Mâcon.
- Gallia christiana (1720): II, Paris.
- Gouget, A., G. Ducaunès-Duval et A. Allain (1892) : *Inventaire* sommaire des archives départementales antérieures à 1790. Gironde, série G, n° 1-920, Bordeaux.

- Lemaitre, J.-L. (1980): *Répertoire des documents nécrologiques français*, Paris (Recueil des historiens de la France, *Obituaires*, sér. in-4°, VII), 1181-1182, n°2875.
- (1981): "Les confraternités de la Sauve-Majeure", Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde, NS, 28, 5-34.
- (1984): "Liber capituli. Le livre du chapitre, des origines au xve siècle. L'exemple français", in : Schmid & Wollasch, dir. 1984, 625-648, pl. XIV-XXII.
- (1989): Mourir à Saint-Martial. La commémoration des défunts et les obituaires à Saint-Martial de Limoges du x^e au x^{ee} siècle, Paris.
- (2004): "Les réseaux bénédictins, premières structures d'organisation et de relation en Europe", in : Poupard & Ardura, dir. 2004, 71-100.
- Leroquais, V. (1924) : Les sacramentaires et les missels manuscrits des bibliothèques publiques de France, Paris.
- Maillé, Marquise de (1959) : Recherches sur les origines chrétiennes de Bordeaux, Paris.
- Martyrologium Romanum. Editio princeps (1584). Ed. anastatica, éds. Sodi, M.,R. Fusco, Monumenta liturgica concilii Tridentini 6, Cité du Vatican.
- Poupard P. et B. Ardura, dir. (2004) : Abbayes et monastères aux racines de l'Europe. Identité et créativité : un dynamisme pour le III^e millénaire, Paris.
- Schmid, K. et J. Wollasch, dir. (1984): Memoria. Der geschichtliche Zeugnisswert des liturgischen Gedenkens im Mittelalter, Münstersche Mittelalter-Schriften 48, Munich.
- Tonnellier, P. (1976) : Le témoignage de l'épitaphe d'Aulius, Saint-Émilion
- Weale, W. et H. Bohatta (1928): Catalogus missalium ritus latini ab annoM.CCCC.LXXIV impressorum, Londres.
- Werminghoff, A. (1906): Concilia Aevi karolini, I, MGH, Concilia, 2, Berlin.